

Zeitschrift: Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse

Herausgeber: Le messager suisse de Paris

Band: 3 (1957)

Heft: 5

Rubrik: Aux quatre coins du pays romand

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AUX QUATRE COINS DU PAYS ROMAND

La troupe défile.

Chaque année — vous le savez sans doute aussi bien que moi — les unités militaires suisses effectuent leur « cours de répétition » qui, selon une tradition maintenant solidement ancrée, se termine par quatre jours de manœuvres. Après quoi, les jambes fatiguées, le portemonnaie aplati et le moral à la hausse, les « troubades » gagnent leurs places de démobilisation où on les licencie le samedi matin de la troisième semaine, en leur souhaitant, selon une tradition plus ancienne encore, « un bon retour dans leurs foyers ».

Cette année, le gros des troupes de la 1^{re} Division (composée notamment de deux régiments d'infanterie, l'un vaudois et l'autre genevois, d'un groupe d'artillerie lourde, d'un groupe d'obusiers, et de différentes unités de reconnaissance, de transmission et de ravitaillement) s'est vu convoqué, à la fin de ses manœuvres, à un défilé de masse tel qu'on n'en avait plus vu en Suisse romande depuis 1937. Sur la route de Vuarrens à Echallens, réquisitionnée pour la circonstance, le chef du département militaire fédéral, M. Chaudet, le commandant du 1^{er} corps d'armée, colonel Gonard, le commandant de la 1^{re} Division, colonel Robert Frick, ont inspecté les troupes dont ils sont responsables face à leurs supérieurs et au pays. Pendant une heure quarante, 5.000 hommes, 1.500 véhicules, 350 chevaux ont salué au passage la tribune officielle dans laquelle on remarquait, au milieu d'une auréole de casquettes laurées, le Général Guisan et Madame. Sur 6 km. environ, une foule évaluée à 50.000 personnes faisait la haie, saluant tel visage vaguement reconnu sous le casque, commentant les engins nouveaux et — pour le profane — fort mystérieux dont est dotée notre armée, et applaudissant finalement à tout rompre le seul élément dont l'apparition fut vraiment spectaculaire : les fidèles et fougueux dragons. Ces derniers, après avoir risqué de disparaître complètement devant la motorisation intensive de l'armée, semblent appelés de nouveau à rendre de très précieux services. Comble du paradoxe : c'est parce que la guerre atomique impose aux unités combattantes une mobilité extrême et une faculté de dispersion immédiate que notre bonne vieille cavalerie rentre en grâce auprès des stratégies fédéraux !

Mais à peine les flonflons de « Sac au dos » (pour les Vaudois) et de « Aux armes Genève » (pour ceux du bout du lac) s'étaient-ils estompés que les journaux, qui consacrèrent des pages entières à cette imposante journée militaire, trouvaient d'autres sujets « attractifs ».

Le hold-up à la mode.

Le lecteur moyen s'était déjà passionné pour l'agression — conduite selon toutes les règles de l'art, pour autant qu'art il y ait — conduite contre un bureau de change à Genève par trois individus peu recommandables venus de France pour la circonstance. Ces trois lascars, qui avaient raflé une somme assez élevée (mais composée de 14 monnaies différentes !), furent arrêtés le lendemain sur la route d'Annecy par des gendarmes français et par... un hasard quasi-providentiel. Un quatrième comparse qui avait tenu le volant de l'expédition, fut « coffré » trois jours plus tard à Dijon ; bien que le signalement de la voiture ait été diffusé immédiatement,

il avait réussi à reconduire ses complices à la frontière, à retraverser Genève d'un bout à l'autre et à passer la frontière à Vallorbe sans être inquiété...

Mais il allait se passer mieux : l'agence de la Banque d'Etat fribourgeoise à Estavayer reçut, un beau matin à 8 heures pile, la visite d'un « client » armé d'un revolver qui, sans se presser, ramassa 96.000 francs suisses dans la caisse, après avoir légèrement blessé à une jambe le caissier et tenu en respect le directeur de l'agence et un autre client, véritable celui-là. Son coup fait, le dénommé Jungo s'en alla boursouflé prendre le train en gare d'Estavayer. Une demi-heure plus tard, entre Payerne et Fribourg, le gendarme de Cousset le reconnaissait, le faisait descendre du train et l'emménait au poste, où Jungo sortit son revolver et prit la fuite à travers bois.

Grosse mobilisation des forces de l'ordre. Forêts, cabanes, granges, maisons isolées fouillées. Chiens policiers, liaisons radio, et tout et tout. Peine perdue, car, le lendemain, on découvrait que, de Berne, le gangster avait expédié une série de mandats postaux adressés à des commerçants à qui... il devait de l'argent ! Les recherches se poursuivirent à l'ombre de la Curie fédérale, sans plus de succès que précédemment.

Finalement — et l'on peut presque écrire : par comble de malchance — Jungo fut repéré et arrêté, sérieusement cette fois-ci, au Casino de Lugano où il attendait une voiture de louage qui devait lui permettre de passer en Italie. A son hôtel, il s'était fait passer pour un commerçant genevois et avait indiqué comme adresse la rue des Acacias, mais en orthographiant Acasias. La mère de l'hôtelier, une Genevoise, trouva le fait bizarre pour un commerçant... et un Genevois, et avertit la police.

A quoi tiennent parfois les choses, tout de même !

Neuchâtel : grands projets.

On parle beaucoup, à Neuchâtel-ville, d'un grand projet d'urbanisme touchant les rives du lac devant la cité. Ce plan, qui ne manque pas de grandeur, consisterait à réaménager tout le bord du lac — notamment en gagnant des terrains par remblaiement de certaines zones — pour y installer d'une part une route de transit, d'autre part de nouveaux établissements de bains et de batellerie, et finalement peut-être aussi, au milieu de parcs publics, quelques bâtiments destinés à l'hôtellerie ou à l'administration.

Valais : d'un hiver à l'autre.

S'ils n'ont qu'un tout petit bout de lac, les Valaisans ont par contre un grand amour (naissant) : celui du hockey sur glace. On vient en effet de décider à Sierre la construction d'une patinoire artificielle. Le fait serait de minime importance s'il n'arrivait pas juste après l'ouverture de patinoires à Martigny (1955), à Viège (1956) et à Sion (1957). On avouera que pour un canton aux moyens aussi limités que le Valais, c'est là un effort qui méritait d'être souligné. Dès l'an prochain, ce canton sera le plus riche de Suisse avec ses quatre pistes glacées ; à titre de comparaison, il y en a une à Lausanne, une à Neuchâtel, une à La Chaux-de-Fonds et, depuis l'hiver passé seulement, une à Genève.

Jean-Pierre NICOD.